



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CARBONATE DE SODIUM

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	CARBONATE DE SODIUM
Numéro du produit	92
Synonymes; marques commerciales	SODIUM CARBONATE ANHYDROUS, SODA ASH LIGHT, SODA ASH DENSE, SODIO CARBONATO DENSO FRANCESE (SODA ASH DENSE), SODIO CARBONATO DENSO RUMENO (SODA ASH DENSE), SODIO CARBONATO LEGGERO FRANCESE (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO TEDESCO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO RUMENO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO POLACCO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO BOSNIACO (SODA ASH LIGHT), BRISWIM SPA ALK, BRISWIM ALKALI, pH INCREASER, SODIUM CARBONATE EP FCC, SODA XTL, SODIUM CARBONATE IPH, SODIUM CARBONATE IPH SLY, SOD CARBONATE LIGHT TTA, SOD CARBONATE LIGHT CIE, SOD CARBONATE LIGHT CIE O&G, SODIUM CARBONATE HAEMODIALYSIS, SOD CARBONATE DENSE SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLYBRG, SODA CRYSTALS, SODIUM CARBONATE LIGHT FCC ED 7, SURCHLOR CORRECTEUR PH PLUS, SODIUM CARBONATE IPH FG/PH, SODA SOLVAY DENSE, SODIUM CARBONATE DENSE SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLY TRA
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Numéro CE	207-838-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	verre Intermédiaire pour l'industrie chimique Traitement de l'eau Détergent. metallurgy Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
--------------------------	---

CARBONATE DE SODIUM

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 92

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 207-838-8

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit CARBONATE DE SODIUM

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485498-19-XXXX

Numéro index UE 011-005-00-2

Numéro CAS 497-19-8

Numéro CE 207-838-8

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

CARBONATE DE SODIUM

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Irritation. Nausées, vomissements. Diarrhée.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Consulter un médecin immédiatement.
------------------------------------	-------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

CARBONATE DE SODIUM

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Néoprène. Caoutchouc (naturel, latex). l'épaisseur du gant 0.11mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

CARBONATE DE SODIUM

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre pulvérulente. Poudre cristalline.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): >11 (10%)
Point de fusion	851°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	2.52 - 2.53 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	>400°C
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
---------------------	--------

CARBONATE DE SODIUM

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	106 g/mol
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Humidité.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Aluminium.
------------------------	--------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL ₅₀ mg/kg)	2.800,0
---	---------

Espèces	Rat
---------	-----

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ 2800 mg/kg, Orale, Rat
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL ₅₀ mg/kg)	2.000,0
---	---------

Espèces	Rat
---------	-----

Indications (DL ₅₀ cutanée)	DL ₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ poussières/brouillards mg/l)	2.300,0
--	---------

Espèces	Rat
---------	-----

CARBONATE DE SODIUM

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 2300 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation 2.300,0
(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Test de Ames: Négatif avec activation métabolique., Négatif sans activation métabolique.
Escherichia coli Données de références croisées.
Test de Ames: Négatif avec activation métabolique. Salmonella typhimurium Données de références croisées.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

CARBONATE DE SODIUM

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 200 - 227 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. La substance est inorganique.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable. La substance est inorganique.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

CARBONATE DE SODIUM

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

CARBONATE DE SODIUM

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	18-07-21
Numéro de version	5.004
Remplace la date	09-11-20
Numéro de FDS	92

CARBONATE DE SODIUM

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Signature Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Manufacturing

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacturing
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
--	----------------------------------

Salarié

Manufacturing

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Pas de station d'épuration STP

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Manufacturing

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial use, Glass industry

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use, Glass industry
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
-------------------------	--

Industrial use, Glass industry

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Industrial use, Glass industry

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial use, Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use, Formulation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Industrial use, Formulation

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Ajustement du pH

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Industrial use, Formulation

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR 0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial and Professional Use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial and Professional Use
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial and Professional Use

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU4 Fabrication de produits alimentaires
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
 SU24 Recherche scientifique et développement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
 ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

Salarié

Industrial and Professional Use

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
 PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Ajustement du pH

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Matière solide en solution

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Industrial and Professional Use

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Couvre une exposition quotidien jusqu'à 15minutes
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
 Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition <5 mg/m³, DNEL 10 mg/m³, RCR <0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use
Catégories de produit chimique [PC]:	Toutes les catégories de produits pertinentes PC0 Autres produits: PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Consumer use

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 10 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition hebdomadaire jusqu'à 5minutes

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation AISE Reach Exposure Assessment Consumer Tool (REACT)

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.